



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LPO 7 JUIN 2014 – SÈTE (Hérault)

---

### RAPPORT MORAL LPO 2013

Allain BOUGRAIN DUBOURG, président

Je vous dois une petite confiance : mon premier réflexe, lorsque j'ouvre l'Oiseau Mag, c'est de me précipiter sur les 20 pages qui évoquent l'action de la LPO, des délégations et de ses groupes.

On constate le travail admirable qui est réalisé, notamment par les quelque 5 000 bénévoles qui agissent dans l'éducation à l'environnement, la sensibilisation des élus, la protection des espèces, et tant d'autres activités qui ont fait de la LPO aujourd'hui, la plus grande association agissant, non seulement en faveur des oiseaux, mais plus largement, de la biodiversité. Que chacun de ces acteurs en soit sincèrement remercié.

Vous comprendrez qu'avec une telle diversité d'initiatives et d'actions, il est difficile de les passer toutes en revue. Pour ce rapport moral 2013, je me limiterai donc à ne rappeler que les événements marquants en vous demandant de m'excuser pour l'inévitable frustration.

Pour commencer, j'en reviens à la loi sur la biodiversité (déjà évoquée en début d'AG) pour souligner que le Président de la République l'avait promise et que le Conseil National de Transition Ecologique (dans lequel nous figurons) a validée en fin d'année 2013. Tout au long du processus, la LPO, avec ses salariés et ses administrateurs, s'est énormément impliquée afin de donner l'ambition qui s'impose à ce projet.

Parmi les événements qui ont marqué l'engagement de la LPO en 2013 :

**Le lancement de la campagne « Stop à la chasse des oiseaux en danger ».** Elle a été proposée par la LPO Rhône-Alpes, qui se bat notamment pour la protection du lagopède et du grand tétra, et elle est l'aboutissement d'une volonté élémentaire : retirer de la chasse

- soit par une protection définitive
- soit par un moratoire (interdiction de chasser durant 5 ans),

les espèces gibier, en mauvais état de conservation. Je pense, tout particulièrement à l'alouette des champs, au courlis cendré mais aussi à la bécassine des marais, à la macreuse brune, à la sarcelle d'été ou encore l'eider à duvet, dont les oiseaux nicheurs sont en passe de disparaître de France et que l'on continue à tirer.

**Autres interventions déterminantes de la LPO en 2013 :**

L'attribution de fonds Européens en faveur de la biodiversité. Dans le cadre des négociations budgétaires 2014 et 2020, entre la Commission Européenne, la France et les Régions, la LPO a joué un rôle essentiel de lobbying afin de faire valoir la place de la biodiversité dans les programmes

opérationnels FEDER et FEADER. C'est par des interventions ciblées, depuis mai 2013, auprès des personnalités et institutions européennes (commissaires européens), Françaises (DATAR, ministères de l'Agriculture et de l'Écologie) et auprès de l'Association des Régions de France, qui ont reçu et compris notre message, que la situation s'est nettement améliorée (1 milliard de crédits biodiversité sur le FEDER et 4,5 milliards pour le FEADER).

En 2013, nous n'avons pas lâché le dossier ortolan, qui rappelle péniblement celui des tourterelles. Outre nos interventions, souvent musclées sur le terrain (merci au groupe qui s'investit, je n'hésite pas à le dire - courageusement - et dans lequel on retrouve des bénévoles, bien sûr, mais aussi des salariés et des administrateurs), outre nos actions, donc, nous avons également dû surmonter le lobbying des chasseurs, qui sont intervenus auprès des parlementaires-chasseurs pour obtenir une dérogation sur les ortolans et les pinsons, au nom de la tradition et du prétendu faible prélèvement. Alors que le ministère de l'écologie avait du mal à résister à cette pression, qui s'est exercée jusqu'à Maignon et l'Élysée, le Conseil National de Protection de la Nature, interrogé par le ministère de l'écologie, a dit non à 10 voix contre et une abstention.

Par ailleurs, la France a fait l'objet d'une plainte, auprès de la Cour de Justice de la Communauté Européenne, pour braconnage dans les Landes à la suite des actions menées par la LPO depuis plus de 10 ans.

Cela dit, la LPO n'est pas toujours exemplaire et je dois vous présenter nos excuses à propos de la gestion informatique de nos adhésions.

Nous avons confié cet énorme travail, très complexe, à une entreprise spécialisée. Or, il est apparu, en 2013, des dysfonctionnements inacceptables et pénalisants, notamment pour le travail des délégations. Malgré nos multiples alertes auprès de la société, en dénonçant cette situation, les problèmes n'ont pu se régler aussi rapidement que nous l'espérions. Résultat, les documents portant notamment sur les revenus fiscaux ont parfois été retardés ou encore envoyés en 2 exemplaires, ou tout simplement, oubliés. Nous avons réalisé un audit et prévoyons de rompre le contrat avec cette société afin de normaliser la situation au plus vite.

Dans les difficultés que nous avons dû surmonter, il y a également eu le déficit de l'exercice budgétaire 2012, avec de surcroît, l'évidence de la réduction des fonds publics (- 14 %).

Je rends, à ce propos, hommage à notre trésorier et trésorier adjoint qui, assurant leur rôle avec rigueur, ont alerté notre CA et ont travaillé avec les salariés.

Face à cette situation, la LPO a décidé de réduire son train de vie. Résultat, le budget 2013 est équilibré, grâce aux efforts entrepris par les salariés dans le fonctionnement, à des recettes en nette augmentation due aux legs et grâce à son carnet de commande, dont la gestion des espaces et des expertises écologiques.

Merci encore à tous ceux qui ont accepté de faire de réels efforts pour redresser la situation. Vous aurez l'occasion d'en savoir davantage dans le rapport financier.

L'année 2013 a également été marquée par la Conférence Environnementale avec, notamment, une journée entière de travail consacrée à l'éducation à l'environnement, en présence du Ministère de l'Éducation Nationale.

À ce propos, vous représentant au Conseil Economique Social et Environnemental, j'ai le plaisir de vous indiquer qu'avec Antoine Dulin, nous avons porté une saisine sur l'éducation à l'environnement et au développement durables qui a été votée à une écrasante majorité. Notre travail, qui recommande évidemment de renouer avec les sorties nature, nous a conduit à être auditionnés au Sénat, comme à l'Assemblée Nationale, ainsi que devant le Conseil Supérieur des programmes.

De même, j'ai porté, avec le conseiller Marc Blanc, une saisine sur la biodiversité, nommée « Agir pour la biodiversité » (cela vous rappelle quelque chose...) qui, elle aussi, a été votée massivement et que nous présentions mercredi dernier à l'Assemblée Nationale.

Évoquant le CESE, je me dois de rappeler qu'à la suite du Grenelle de l'Environnement, bon nombre de représentants de la LPO sont dans le CESER. Ils font un travail remarquable. Je pense à Benjamin Kabouche, en PACA ou à notre secrétaire général Dominique Chevillon, en Poitou Charente, qui travaille actuellement sur la Trame Verte et Bleu.

Dans un autre genre, nous n'avons pas refermé le dossier Erika. En 2013, sur l'impulsion de Bruno Retailleau, président du Conseil Général de Vendée, nous avons participé à des commissions de travail à l'Assemblée Nationale, pour que le préjudice écologique soit inscrit dans le code civil.

Avant de conclure, un mot sur le réseau LPO.

2013 a vu la création d'une nouvelle association locale : le CORA de l'Ain devenait LPO Ain (bienvenue parmi nous !).

Nous avons également effectué un rapprochement très constructif avec l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, dont la présidente est à notre Conseil d'Administration.

Côté refuges, c'est un succès avec une progression de 18 % par rapport à 2012, ce qui nous conduit à un bilan de 16 390 refuges !

En 2013, la LPO était présente dans 78 départements métropolitains. Elle employait 430 salariés (162 pour la LPO France et 268 dans les associations locales).

Par ailleurs, je vous représente au Conseil d'Administration de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité.

Ainsi qu'au Conseil National pour la Transition Ecologique.

Mais nous sommes également présents au Conseil National pour la Protection de la Nature, au Conseil d'Administration du Conservatoire du Littoral (avec Philippe de Grissac, qui vient d'être nommé vice-président).

Et dans de nombreuses autres instances...

Enfin, en prévision du départ de Michel (départ qui nous peine, mais que nous fêterons de tout cœur, tout à l'heure), la LPO a recruté, le 1<sup>er</sup> juillet 2013, son nouveau secrétaire général exécutif, Olivier Dénoue, qui a désormais en charge la bonne marche de l'association sur le plan économique, administratif et financier. Olivier a trouvé sa place dans notre association et on se réjouit de l'avoir à nos côtés.

De même, il fallait penser au futur directeur général.

C'est Yves Vérilhac, qui maîtrise parfaitement les rouages administratifs de la biodiversité et qui nous a rejoints en novembre 2013, pour entrer en poste en 2014.

Là encore, nous sommes heureux de ce recrutement qui s'inscrit de manière remarquable dans la « culture LPO ».

Pardonnez-moi d'avoir été un peu long mais, voyez-vous, je le répète, même en égrainant rapidement les événements qui ont marqué notre association, on est frustré de ne pouvoir en dire davantage.